



Commune d'EMERAINVILLE
P.L.U.

PIECE N° 8

TABLEAU DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Numéros des Emplacements Réservés	Localisation – Objet - Caractéristiques	Surface (m ²)	Bénéficiaire
1	Sur le côté Ouest de la RN. 104 (Francilienne), à hauteur du cimetière municipal, création d'un emplacement réservé d'une longueur de 80 m et d'une profondeur de 20 m en vue de permettre l'élargissement de la Francilienne et l'acquisition des emprises foncières par l'État.	1 199	ÉTAT